

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
 compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception	<b>Cadre réservé à l'administration</b>	N° d'enregistrement
20/01/15	Dossier complet le 20/01/15	F09315P0009

### 1. Intitulé du projet

Construction de serres agricoles sur la commune de La Roque d'Antheron

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **BONIFAZIO**

Prénom **MICHEL**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 36	SHON 30 058 m <sup>2</sup> SEUIL MINIMUM 10 000 m <sup>2</sup> SEUIL MAXIMUM 40 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Construction d'une serre de type Venlo en verre à usage agricole d'une surface de 30 058 m<sup>2</sup>.

Les pans Sud de la serre seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance de 2 511 kWc.

M. BONIFAZIO exploite et possède les terres sur lesquelles est situé le projet.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet de construction de serre présente trois objectifs pour l'activité agricole de M. BONIFAZIO

- le développement de la culture de fraises et fruits rouges, horticulture et plants : cultures à haute valeur ajoutée.
- une diversification des cultures permettant de développer l'exploitation
- à terme, la possibilité de conversion en agriculture biologique, qui permet d'élargir les débouchés et de mieux valoriser la production.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le terrain nu, cultivé et non boisé ne nécessite pas de travaux préalables à l'implantation de la serre.

Le projet est situé dans une zone agricole, les terres à proximité sont exploitées, il n'y aura pas de modification de la vocation des terres.

La construction de la serre s'étalera sur 8 à 10 semaines et la période d'intervention sera concertée avec les services concernés afin de ne pas déranger les cycles biologiques de la faune locale.

le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau sera déposé et instruit en même temps que le permis de construire.

Les eaux pluviales seront gérées et collectées vers un bassin de rétention adapté. Ces études seront réalisées par un bureau d'étude spécialisé.

La centrale photovoltaïque sera équipée de modules polycristallins français de la société SILLIA basée à Lannion et à Vénissieux, un poste de transformation sera implanté en limite de propriété.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La serre VENLO permettra à l'exploitant de mieux contrôler les cultures face aux aléas climatiques et également à terme de développer une activité agricole en agriculture biologique.

La culture mise en place sera la fraise et fruits rouges sur la moitié de la surface. la serre permettra une récolte précoce. En arrivant sur le marché plus tôt, ces récoltes fidéliseront la clientèle.

L'autre moitié sera utilisée en horticulture et pour la production et stockage de plants.

Ce projet permettra également la création d'emplois permanents et saisonniers. L'électricité produite par la centrale photovoltaïque sera injecté sur le réseau et elle correspondra à la consommation de 1 400 foyers.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe aux(ux) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette opération est soumise à permis de construire et à déclaration concernant le rejet d'eaux pluviales suivant la rubrique 2.1.5.0 de la Loi sur l'Eau.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de Permis de Construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
surface du terrain	101 064 m <sup>2</sup>
surface de la serre	30 058 m <sup>2</sup>
hauteur faitage	6.3 m
largeur d'une chapelle	9.6 m
puissance photovoltaïque	2 511 kWc

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Lieu-dit Quartier grand Pont La Candiette 13 640 La Roque d'Anthéron	Long. <u>5° 17' 20" E</u> Lat. <u>43° 43' 36" N</u> Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___ Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___ Communes traversées : 

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'autre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel est l'exploitation agricole avec des cultures en plein champ  
Les parcelles sont entretenues, les sols sont nus de toute végétation autre que les cultures.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- POS 16/11/2001

- Zone NC (Non Constructible) : les parcelles sont des terrains agricoles, donc constructible pour la nécessité de l'exploitation agricole.

Pour les rubriques 32° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="http://inpn.mnhn.fr/carto/metropole">inpn.mnhn.fr/carto/metropole</a>
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="http://inpn.mnhn.fr/carto/metropole">inpn.mnhn.fr/carto/metropole</a>
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	X	<input type="checkbox"/>	<p>1200 : Bellevue - approuvé le 27/12/2014</p> <p>12060 : Espinaldion - approuvé le 07/11/2014</p> <p>12065 : Remondin de Trézain - approuvé le 12/05/2014</p> <p>12066 : Boutevent de Trézain - Trévenant (département) - approuvé le 14/01/2014</p> <p>Source : loi n° 15 du 24 juillet 2003</p>
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>			
	Oui	Non	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	<p>Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 208 = "grottes de Laval et dolmens alentours" à environ 600 m au Sud</li> <li>• 429 = "La Brance" à environ 1000 m au Nord</li> <li>• 210 = "La Brance" à environ 1000 m au Nord</li> </ul>
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

#### 4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Vous allez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'irrigation est assurée par un réseau d'irrigation collectif (ASA du canal du Moulin). L'exploitant dispose d'un forfait lui permettant d'irriguer la totalité des cultures, il peut l'adapter en fonction des besoins.
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les cultures sous serres seront réalisées en sol (et non hors sol)
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux extraits lors du creusement du bassin de rétention des eaux pluviales seront réutilisés sur site pour la constitution des digues de ce même bassin.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'enclencher des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante (faune, flore, habitats, continuités écologiques) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la parcelle projet est entièrement cultivée et uniquement limitée au nord par des haies et boisements. Le projet ne prévoit aucun défrichage, ni atteinte à la végétation naturelle environnante.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet n'a pas d'incidences sur les zones protégées considérées (article 2000). La zone-projet n'est concernée par aucun de ces habitats. Le projet ne présentera donc aucune incidence potentielle sur la préservation de ces espèces naturelles et des espèces inféodées.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terres sont déjà cultivées.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Transport de marchandises dangereuses Le projet n'est pas concerné par ce risque
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu de forêt : le projet n'est pas concerné Inondation : les parcelles sont concernées par l'aléa exceptionnel et sur une petite partie par l'aléa fort et modéré. Mouvement de terrain - Écoulement, chutes de pierres et de blocs : le projet n'est pas concerné Mouvement de terrain - tassements différentiels : le projet n'est pas concerné Rupture de barrage: le projet n'est pas concerné
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan Anti-dissémination de chikungunya et de la dengue: le bassin de rétention sera aménagé pour l'infiltration et n'a pas vocation à stocker l'eau, évitant ainsi la stagnation propice au développement des larves.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site d'implantation du projet de serres agricoles équipées de panneaux solaires photovoltaïques en toiture est déjà affecté à l'exploitation agricole (cultures céréalières) et la production va continuer en sol, avec la protection conférée par les serres.

De plus, la sensibilité environnementale du site et l'incidence du projet sont évaluées dans la notice environnementale (Auto-évaluation).

Le document d'incidence au titre de la loi sur l'eau sera réalisé par un bureau d'études spécialisé.

Enfin, la justification agricole de ce projet et les raisons de ce choix sont présentées dans la notice Agricole également annexée à cette demande. Par ailleurs des dispositions constructives seront mises en place pour rendre en compte le risque inondation et garantir l'effacement des parois de la serre.

Nous pensons donc que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement dans la mesure où une première analyse du projet permet de justifier l'absence d'effets négatifs du projet sur l'environnement (eau, air, paysage, sol...). Les incidences du projet sur les milieux naturels et les sites NATURA 2000 seront nulles.

